



Regards sur... la formation professionnelle **LUXEMBOURG**

Enseignement et formation professionnels au Luxembourg

Le Luxembourg a une administration centralisée. Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse est chargé de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP). L'EFP de niveau supérieur relève de la compétence du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La formation en alternance, avec ses liens étroits entre apprentissage à l'école et apprentissage en milieu professionnel, est une caractéristique importante de l'EFP de niveau secondaire («enseignement secondaire technique»). La réforme de l'EFP de 2008 (¹) a encore renforcé les liens avec le marché du travail et introduit une approche modulaire, fondée sur les compétences.

L'EFP de niveau secondaire prépare les apprenants à la vie active et à l'enseignement supérieur. Le cycle inférieur en trois ans (préprofessionnel) dote les 12-14 ans de savoirs génériques et pratiques et les guide dans leur choix de carrière. Les cycles moyen et supérieur permettent d'acquérir une qualification professionnelle. L'offre comprend trois catégories de programmes («régimes»):

- le «régime professionnel», en trois ans, qui fait une large place à la formation en apprentissage. Il comprend des modules d'enseignement général, d'enseignement professionnel théorique et de pratique professionnelle et combine apprentissage en établissement scolaire et apprentissage en entreprise encadré par un tuteur. Les apprenants ont le choix entre deux types de programmes, conduisant à des certifications différentes:

- le certificat de capacité professionnelle (CCP), qui atteste que le titulaire a acquis les compétences nécessaires pour exercer un emploi semi-qualifié. Il s'adresse aux apprenants moins susceptibles de réussir dans les autres régimes; les titulaires du CCP peuvent être admis en deuxième ou troisième année d'un programme de DAP dans la même spécialité;
- le diplôme d'aptitude professionnelle (DAP), qui prépare à un métier qualifié. Les diplômés peuvent être admis en troisième année d'une formation de technicien ou du régime technique ou préparer un brevet de maîtrise. Après achèvement de modules préparatoires, ils peuvent aussi poursuivre des études techniques supérieures;
- le «régime de la formation de technicien», dispensé en établissement scolaire et comprenant un stage en milieu professionnel d'une durée min. de 12 semaines. Il se distingue du DAP par des compétences approfondies et diversifiées et par un

enseignement général plus approfondi. Il vise un niveau professionnel plus élevé et conduit à un diplôme de technicien (DT). Les diplômés peuvent aussi être admis en troisième année du régime technique ou, après avoir achevé des modules préparatoires, poursuivre des études techniques supérieures;

- le «régime technique», sanctionné par un diplôme de fin d'études secondaires techniques et organisé en quatre divisions: «administrative et commerciale», «technique générale», «artistique» et «professions de santé et professions sociales». Il combine enseignement général et enseignement technique (théorie et formation pratique poussée). Les diplômés peuvent soit entrer dans la vie active, soit accéder à l'enseignement supérieur.

Les élèves peuvent passer de l'EFP à l'enseignement secondaire général et vice versa.

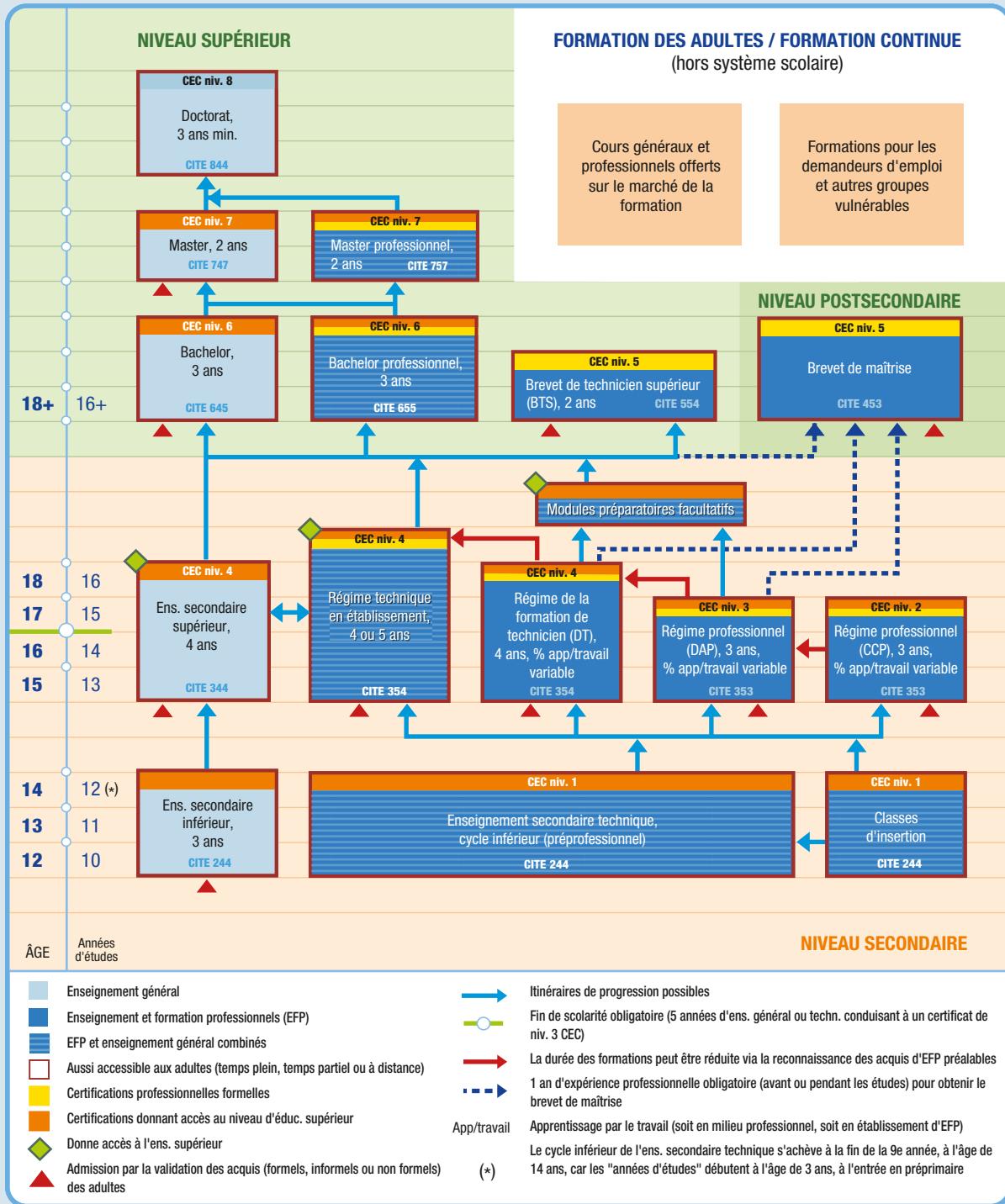
Au niveau supérieur, l'EFP offre des formations courtes (en deux ans) conduisant au brevet de technicien supérieur (BTS). Suivant le domaine, les diplômés peuvent poursuivre des études de bachelor. La première université (²) a été créée dans le pays en 2003. Elle offre également des programmes de bachelor professionnel comprenant un semestre obligatoire à l'étranger. Les diplômés peuvent soit entrer dans la vie active soit poursuivre des études de master professionnel.

Tous les adultes, indépendamment de leur âge, niveau d'éducation et situation par rapport à l'emploi, ont accès à l'apprentissage formel et non formel, avec l'aide des services d'orientation. Le congé formation et autres incitatifs encouragent la participation à l'EFP continu (EFPC). Des incitatifs financiers ont également été mis en place pour les entreprises, tels des dispositifs de co-financement de la formation ou de soutien à l'apprentissage des langues. La formation est dispensée par l'État, les chambres professionnelles, les organismes sectoriels, les centres de formation privés et autres entités. L'Agence pour le développement de l'emploi organise la formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi. Souvent, l'EFPC non réglementé ne conduit pas à une certification formelle, mais sectorielle.

(¹) Mise en œuvre en 2011-14.

(²) Université du Luxembourg.

L'EFP dans le système d'éducation et de formation au Luxembourg



NB: CITE-P 2011.

Source: Cedefop et ReferNet Luxembourg.

Caractéristiques de l'EFP

- La participation des partenaires sociaux est un principe essentiel de la politique d'EFP. Les chambres professionnelles font office d'institutions politiques indépendantes. Elles sont représentées au sein du comité consultatif tripartite à la formation professionnelle et consultées sur la législation relative à l'EFP. La réforme de 2008 a renforcé leur rôle, qui inclut la participation à la création et la révision des programmes d'EFP. En outre, elles accompagnent les entreprises et les apprentis à travers des formations pratiques et organisent l'EFPC.
- Les apprenants peuvent suivre des formations en apprentissage transfrontalier pour obtenir des certifications que ne peut offrir le système éducatif national, la petite taille du pays ne permettant pas toujours de réunir un nombre suffisant de participants. Une formation pratique dans une entreprise au Luxembourg est ainsi associée à un enseignement en établissement scolaire dans l'un des pays voisins.
- L'orientation vers la voie générale ou (pré)professionnelle dans le secondaire se fonde sur les résultats scolaires des apprenants, leurs intérêts, ainsi que l'avis des parents et du personnel éducatif, y compris celui d'un représentant de la formation (pré)professionnelle.
- Les liens étroits avec les pays voisins, le multilinguisme dans toutes les sphères de la vie et la forte proportion de ressortissants étrangers ayant pour langue maternelle une langue autre que l'une des trois officielles (allemand, français et luxembourgeois) ont un impact certain sur l'EFP. Le Luxembourg dispense davantage de formations linguistiques qu'aucun autre pays, tant en termes de nombre de langues étrangères étudiées par apprenant que de temps d'apprentissage. Le multilinguisme est un atout mais aussi un défi: la langue officielle utilisée diffère suivant le type et le niveau d'enseignement et de formation.

Défis et réponses politiques

La lutte contre le chômage des jeunes et l'investissement dans les compétences sont des priorités politiques de premier plan. Les efforts continus, qui passent par la participation renforcée des différents acteurs et les mesures de garantie pour la jeunesse, visent à mieux faire coïncider les compétences/qualifications des jeunes avec la demande du marché du travail et ciblent en particulier les bas niveaux de qualification. Conformément aux grands objectifs de la stratégie Europe 2020, les politiques nationales s'attachent aussi à maintenir au-dessous de 10% la proportion de «décrocheurs» de l'éducation et de la formation.

L'un des enjeux est d'assurer l'équité pour tous en matière d'éducation et de formation, indépendamment de l'origine ou de la situation socio-économique. L'une des priorités du ministère de l'Éducation est d'assurer une offre diversifiée, qui réponde aux besoins de groupes cibles de plus en plus hétérogènes.

La mise en œuvre de la réforme de l'EFP de 2008 a révélé certaines faiblesses dans le système. Opérer des changements s'est avéré difficile: établissements scolaires, enseignants et apprenants ont eu du mal à s'adapter aux nouvelles réalités. Des amendements à la législation en vigueur ont été préparés pour affiner cette réforme. L'évaluation de celle-ci fera apparaître quels changements sont encore nécessaires.

Il convient aussi de resserrer encore davantage les liens entre le monde de l'éducation et de la formation et celui du travail. Les efforts visent avant tout l'amélioration de la cohérence entre les phases de formation en milieu professionnel et en établissement scolaire, et le renforcement des critères requis pour la formation en milieu professionnel. En collaboration avec les chambres professionnelles, le gouvernement encourage la mise en œuvre de l'assurance qualité dans l'apprentissage par le travail. Cela implique de définir le processus qui garantira une meilleure qualité sans perturber l'activité de l'entreprise.

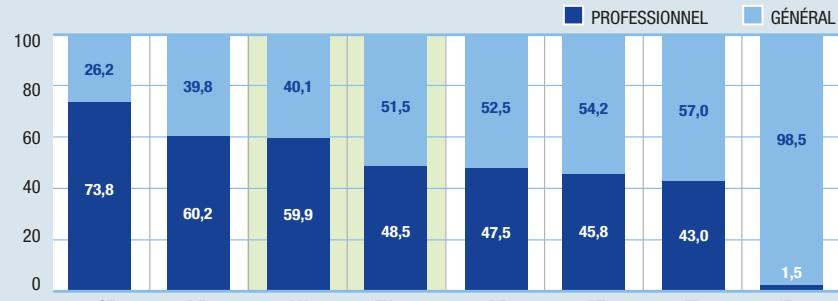


LUXEMBOURG



L'éducation et la formation en chiffres

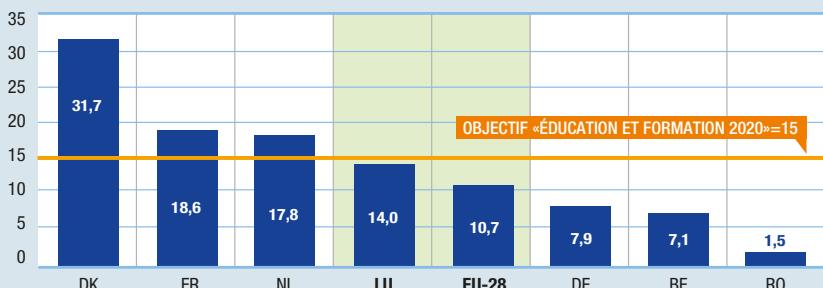
Apprentis du secondaire supérieur (CITE 2011, niveau 3) général et professionnel
 Proportion de l'ensemble des effectifs du secondaire supérieur (2013, %)



NB: 48,5 % est la moyenne pondérée provisoire de l'UE pour 2013, calculée à partir des données disponibles par pays (26 pays).
 Source: calculs du Cedefop, fondés sur Eurostat, collecte de données UOE sur les systèmes d'éducation; données extraites le 22.7.2015.

Éducation et formation tout au long de la vie

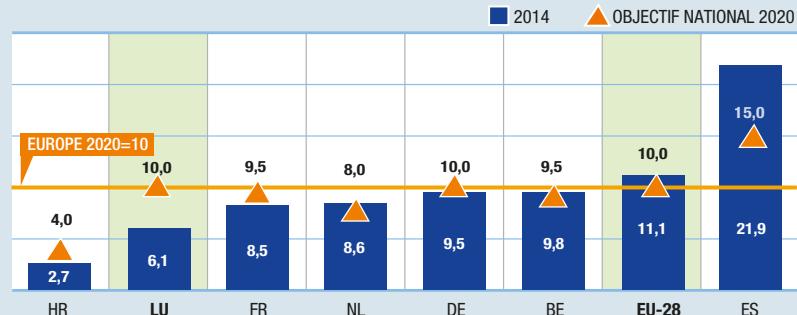
Participation à l'éducation et à la formation de la population âgée de 25-64 ans au cours des quatre semaines précédant l'enquête (2014, %)



Source: Eurostat, enquête sur les forces de travail; données extraites le 22.7.2015.

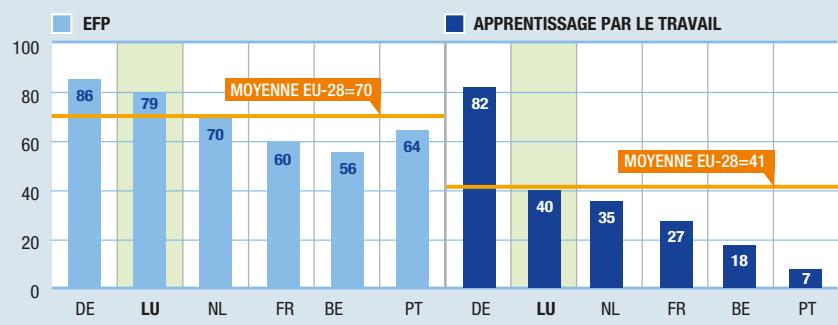
«Décrocheurs» dans le système d'éducation et de formation

«Décrocheurs» du système d'éducation et de formation (2014, %)



NB: Rupture des séries chronologiques dans tous les pays; HR: fiabilité faible; DE, LU et ES: définition différente de l'objectif national.
 Source: Eurostat, enquête sur les forces de travail; données extraites le 22.7.2015.

Actifs occupés (24-65 ans) ayant un niveau d'éducation moyen (CITE 3-4) titulaires d'une certification professionnelle et dont le niveau d'éducation le plus élevé comportait une formation en milieu de travail (2014, %)



NB: EFP: les répondants à l'enquête ont décrit leur certification la plus élevée comme «professionnelle»
 Apprentissage par le travail: la formation comportait un apprentissage en milieu professionnel (par ex. formation en apprentissage, stage pratique ou autre forme de formation par le travail)
 Source: enquête du Cedefop sur les compétences et les emplois, 2014.

Pour en savoir plus

- Cedefop (2015). *Vocational education and training in Luxembourg: short description* [La formation professionnelle au Luxembourg: brève description]. Luxembourg: Publications Office. Cedefop information series. www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/4141
- MENJE (2015a). *L'enseignement luxembourgeois en chiffres: année scolaire 2013/2014*. www.men.publi.c.lu/fr/publications/systeme-educatif/statistiques-analyses/ens-lux-chiffres/2013-2014-depliant/index.html
- MENJE (2015b). *Statistiques globales et analyse des résultats scolaires: enseignement secondaire technique: 2013/2014*. www.men.public.lu/fr/publications/secondeaire/statistiques-analyses/statistiques-globales/resultats-scolaires-est-2013-2014/index.html
- MENJE (2015c). *Bildungsbericht Luxemburg 2015: Band 1: Sonderausgabe der chiffres clés de l'éducation nationale 2013/2014* [Rapport sur l'éducation au Luxembourg 2015, vol. 1: Chiffres clés de l'éducation nationale 2013/2014, édition spéciale]. www.men.public.lu/catalogue-publications/systeme-educatif/statistiques-analyses/bildungsbericht/2015/band-1.pdf
- MENJE (2015d). *Bildungsbericht Luxemburg 2015: Band 2: Analysen und Befunde* [Rapport sur l'éducation au Luxembourg 2015, vol. 2: Analyses et résultats]. www.men.public.lu/catalogue-publications/systeme-educatif/statistiques-analyses/bildungsbericht/2015/band-2.pdf

www.adem.lu	Agence pour le développement de l'emploi
www.anefore.lu	Agence nationale chargée de la mise en œuvre du programme européen pour l'éducation et la formation tout au long de la vie
www.anelo.lu	Plate-forme d'information, d'échanges et d'orientation à la vie scolaire, étudiante et active pour tous les jeunes
www.guichet.lu	Portail pour les citoyens et les entreprises
www.evaluation.lsc.lu	Portail pour les tuteurs d'apprentissage, qui fournit des informations essentielles sur les méthodes d'enseignement/de formation
www.infpc.lu	Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue
www.jugendgarantie.lu	Garantie pour la jeunesse – Luxembourg
www.lifelong-learning.lu	Portail national de la formation tout au long de la vie
www.men.lu	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE)
www.refernet.lu	ReferNet Luxembourg
www.statistiques.public.lu	Institut national de la statistique et des études économiques (Statec)

La présente description s'appuie sur les informations fournies par ReferNet Luxembourg.